

Caudebec

Janvier 2019 - N°52

Chez vous



La supérette du centre-ville restera ouverte !



Seniors
**Vacances
en Alsace
à prix réduit**




Budget
**Coup de pouce au
pouvoir d'achat**




Portrait
**Passage de relais
au Poulet Grillé**

Semaine du 7 au 13 janvier

Mer. 9/01	Après-midi jeux	Espace Bourvil	14h - 17h	Gratuit - Tout public	02 35 74 64 09
Jeu. 10/01	Thé dansant avec Les Andrews	Espace Bourvil	14h30	Payant - Tout public	02 35 74 64 09
Sam. 12 et dim. 13/01	Coupe Futsal U12 et U13	Salle Marcel David	8h30 - 17h30	Tout public	07 77 90 96 41
Sam. 12/01	 Galette des Rois des Seniors	Espace Bourvil	14h30	Réservée aux titulaires de la carte loisirs seniors Sur inscription	02 35 74 64 09
Dim. 13/01	Apéro offert par le Comité "Caudebec en fêtes"	Rendez-vous sur le Marché	11h	Ouvert à tous Gratuit	


Semaine du 14 au 20 janvier

Sam. 19/01	Vœux aux habitants et aux corps constitués	Espace Bourvil	11h	Ouvert à tous	02 35 74 64 09
	"Faîtes comme chez Fous !"	 Médiathèque	18h	Spectacle gratuit À partir de 5 ans	02 35 74 64 10
Dim. 20/01	Thé dansant de l'Amicale des Retraités	Espace Bourvil	12h - 18h	Tout public - Payant	02 35 87 05 83

Semaine du 21 au 27 janvier

Mer. 23/01	Vœux aux sportifs et aux associations	Espace Bourvil	18h	Sur invitation	02 35 74 64 09
Du 26/01 au 3/02	Salon de peinture de la SAEBS (Inauguration le 26/01 à 17h30)	Espace Bourvil	Tous les jours de 14h - 18h	Entrée gratuite Tout public	02 35 74 64 09
Sam. 26/01	Dic'thé ou café	Médiathèque	10h30	Gratuit - A partir de 15 ans Sur réservation	02 35 74 64 10
Dim. 27/01	 Foire à tout	Salle Marcel David	8h - 17h	Organisée par le RCC Cross-Athlétisme Entrée gratuite	06 74 20 28 61

Semaine du 28 janvier au 3 février

Du 29/01 au 23/02	"Union[s] européennes, ambassadeurs de l'Europe de demain", exposition	Médiathèque	Horaires médiathèque	Tout public Entrée gratuite	02 35 74 64 10
Mer. 30/01	Histoires de bébés	 Médiathèque	10h30	Entrée gratuite De 6 à 36 mois	02 35 74 64 10

Semaine du 4 au 10 février

Mer. 6/02	Après-midi jeux	Espace Bourvil	14h - 17h	Gratuit - Tout public	02 35 74 64 09
	Conseil Municipal	Mairie	18h	Ouvert à tous	02 32 96 02 02
Jeu. 7/02	Thé dansant avec Les Branchés	Espace Bourvil	14h30	Payant - Tout public	02 35 74 64 09
Ven. 8/02	Je jardine, tu jardines...	Médiathèque	10h30	Gratuit - Tout public	02 35 74 64 10
Sam. 9/02	Foire à tout	Salle Marcel David	8h - 17h	Organisée par le RCC Gym Entrée gratuite	02 35 81 54 14
	Nuit de la Saint-Valentin	Espace Bourvil	20h30	Payant - Tout public	02 35 74 64 09

Sommaire

Agenda

Tous les rendez-vous de janvier



p. 2

Dossier

La supérette du centre-ville reste ouverte



p. 4/5

Arrêt sur images

Les temps forts de décembre



p. 6/7

Budget 2019

Coup de pouce au pouvoir d'achat



p. 8

Equipement

Un trophée national pour le complexe sportif ?



p. 9

Conseil Municipal

Disparition de Danielle Lucas, Adjointe au Maire



p. 11

Portrait

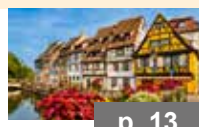
Passage de relais au Poulet Grillé



p. 12

Seniors

Vacances en Alsace à prix réduit



p. 13

Sorties

La Nuit de la lecture à la médiathèque



p. 14

En bref

p. 15



Caudebec Chez vous

Directeur de la publication : Laurent Bonnaterra
Conception, rédaction et photographies :
Direction de la communication
Impression : IRS
Dépôt légal : A parution
Tirage : 5 300 exemplaires



Edito du Maire



Chère Madame,
Cher Monsieur,

Depuis près de 5 ans, la Ville investit fortement pour redynamiser son centre-ville. Nous avons multiplié les actions pour favoriser l'attractivité commerciale de notre commune. Et ces efforts portent leurs fruits puisque de nouveaux commerces ont ouvert leurs portes. Mais cet équilibre nécessite une attention au quotidien. Ainsi, il y a quelques semaines, le groupe Casino nous informait qu'il prenait la décision, sans concertation et sans appel, de fermer brutalement notre supérette de centre-ville. Rapidement, avec l'aide des commerçants et de tous ceux qui sont sensibles au dynamisme de notre centre-ville, une large mobilisation a permis de réunir plus de 1400 signatures et a ainsi démontré notre détermination. Le 24 décembre, le groupe annonçait qu'un repreneur avait été trouvé et que la supérette du centre-ville était maintenue. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont mobilisés. En attendant la reprise effective du magasin et le devenir du personnel, nous restons très attentifs, vigilants et mobilisés.

Belle et heureuse année 2019 à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches !

*Chaleureusement à vous,
L. Bonnaterra*

MAIRIE Place Jean Jaurès - BP 18 02 32 96 02 02
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h.

ASTREINTE TECHNIQUE VILLE 06 71 70 84 87
Soirs & week-ends

POLICE MUNICIPALE 128 rue de la République
02 32 96 02 09 - Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU	15	Urgence SMS	114
Médecin de garde	116 117	(en cas de difficultés à entendre ou à parler)	
Pompiers	18	Taxis caudebécals	
Police nationale	17	S. Poisson 06 88 96 57 62	
N° d'urgence (mobile)	112	F. Bailleul 06 24 77 76 16	
Pharmacie de garde	3237		
Planning familial	02 35 37 35 97		
SOS Vétérinaire	02 35 36 30 00		
Urgence gaz	0 800 47 33 33		





La supérette du centre-ville restera ouverte !

Après avoir reçu l'information de la fermeture du magasin Leader Price du centre-ville le 22 novembre dernier, les élus, les commerçants et les Caudebécais s'étaient fortement mobilisés pour le maintien de notre supérette de centre-ville. Après un mois de travail et de mobilisation, la direction de Leader Price a annoncé la reprise du magasin, par un franchisé, sous la même enseigne. Tout en se réjouissant de cette nouvelle, la Ville maintient toute son attention et sa vigilance.

Informés par courrier...

Le 22 novembre, la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf avait reçu l'information de la fermeture du magasin Leader Price du centre-ville. Dès le lendemain, le Maire, Laurent Bonnaterre avait adressé un courrier indiquant à la fois sa colère face à cette annonce brutale mais aussi sa disponibilité pour travailler avec le groupe Casino. En effet, les élus et les services municipaux sont disponibles à tout moment pour échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées par les acteurs économiques et dans la mesure des moyens municipaux, viennent en aide aux acteurs du territoire qui sollicitent la Ville.

Les Caudebécaises et les Caudebécais très mobilisés

Les élus, les commerçants et les Caudebécais s'étaient fortement mobilisés, samedi 15 décembre afin de lancer une pétition pour le maintien de la supérette. Le jour même plus de 300 signatures avaient été recueillies. Avec l'aide de nombreux commerçants, et grâce à la page internet ouverte par la Ville, le nombre de signataires était passé à plus de 1400 en à peine 10 jours !

Nombreuses fermetures partout en France

L'annonce de la fermeture du Leader Price de Caudebec n'est pas un cas unique. Partout en France, le groupe a évoqué un chiffre d'affaires trop bas de nombreux magasins pour fermer définitivement leurs portes. C'est le cas dans de nombreuses villes, y compris dans d'autres communes de la Métropole.

Des contacts permanents avec les responsables du groupe

Pendant plusieurs semaines, des échanges techniques ont eu lieu avec les services municipaux. Le Maire, Laurent Bonnaterre, est resté en contact étroit avec les dirigeants. Ce



sont ainsi plusieurs repreneurs potentiels qui ont contacté la mairie et dont les coordonnées ont été transmises au groupe.

Dénouement le 24 décembre

Dans la journée du 24 décembre, après plusieurs semaines de mobilisation, la reprise a été confirmée à la Ville. L'arrivée d'un repreneur franchisé va donc permettre le maintien de la supérette de centre-ville, sous la même enseigne. Pour Laurent Bonnaterre : *"Nous nous réjouissons de cette nouvelle. La forte mobilisation que nous avons initiée avec les commerçants et le travail que vous avons mené avec les dirigeants ont montré notre détermination et notre attachement à cette offre commerciale de proximité si utile aux seniors et aux familles"*.

Vigilance maintenue

La Ville reste fortement mobilisée et attentive à la tenue des engagements du groupe pour une ouverture effective du magasin.

Nouveau commerce

Des robes de mariées rue de la République



La Ville, propriétaire de la case commerciale située au 172 rue de la République, propose un loyer progressif afin d'attirer une nouvelle offre commerciale en centre-ville. C'est grâce à ce dispositif original que Madame Rorteau ouvre en janvier une boutique de robes de mariées. Une nouvelle activité qui n'était plus proposée depuis plusieurs années sur le territoire elbeuvien. Bienvenue à elle !

De nombreuses actions portées par la Ville pour la redynamisation commerciale

La Ville se préoccupe constamment de créer un environnement favorable à l'installation de nouveaux commerces. Depuis 2014, plusieurs initiatives nouvelles ont été mises en œuvre pour redynamiser l'offre commerciale et lutter contre les cases vacantes.

Un environnement plus propice à l'installation

Dès 2014 et l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, d'importants obstacles au développement commercial du centre-ville ont été traités. Soixante places de stationnement supplémentaires ont ainsi été créées. Pour sécuriser le centre-ville, des caméras de vidéo-protection ont été installées. La rue de la République a bénéficié de travaux importants, réalisés par la Métropole et la Ville pour son embellissement et sa sécurisation.

Accompagner les initiatives commerciales

Le coût du loyer, surtout les premières années, est un obstacle important à l'installation. C'est pourquoi la Ville a lancé en mai 2017, un concept original de "boutique test" qui permet à des créateurs de commerce de tester leur idée. En créant cette boutique à loyer modéré, la Ville initie ainsi une première étape d'un parcours de création de commerce.

Inciter les propriétaires à louer

Afin de lutter contre les cases inoccupées, que certains propriétaires ne proposent pas à la location, la Ville a décidé d'appliquer, depuis le 1^{er} janvier 2018, une taxe sur les friches commerciales volontaires.

La Boutique Expo

Parmi les initiatives les plus récentes, la Ville a ouvert en avril 2018 une "Boutique Expo". La vitrine d'une case commerciale destinée à être vendue est occupée par des expositions réalisées par des artistes locaux. Il s'agit de redonner vie à une case commerciale qui était inoccupée, mettre en valeur des artistes locaux et contribuer à créer un flux de passants devant les commerces.

Tout au long de l'année, la Ville assure le lien entre les porteurs de projets et les propriétaires. Avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, elle accompagne également tous ceux qui souhaitent créer un commerce.



Illuminations de Noël

Le 30 novembre, le Maire et plusieurs élus étaient réunis pour donner le top départ des illuminations de Noël, qui auront égayées les rues de la Ville pendant 4 semaines.



Concert de l'OSAE

Le 2 décembre, un concert au profit du Téléthon était donné par l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne à l'espace Bourvil.



Spectacle de Noël pour les scolaires

Les 3 et 4 décembre, la Ville a offert aux 1000 écoliers de maternelle et primaire un spectacle de Noël. Le spectacle qui revisitait l'univers de Peter Pan a captivé petits et grands accueillis à l'espace Bourvil.



Atelier récup' à la médiathèque

Le 5 décembre, un atelier créatif autour de livres à recycler, animé par l'artiste Audrey Denis, était proposé à la médiathèque Boris Vian dans le cadre du Festival Graine de public.



Journée mondiale du bénévolat

Le 5 décembre, l'espace Bourvil accueillait de nombreux bénévoles seino-marins réunis et mis à l'honneur par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif et notamment l'équipe du cercle elbeuvien.

Première pierre de la future résidence Adoma

Le 5 décembre, la première pierre de la future résidence sociale Adoma a été posée. L'ensemble de l'îlot Jules Ferry, en plein cœur de ville, va ainsi être repensé avec notamment la construction, par Habitat 76, de 90 logements en accession et en location.



Visite de proximité

Le 8 décembre, le Maire et plusieurs élus étaient une nouvelle fois à la rencontre des Caudebécais. Une visite qui a permis de nombreux échanges avec les habitants.



Petit-déjeuner du RAM

Le 19 décembre, un petit-déjeuner était organisé au Relais Assistantes Maternelles (RAM). L'occasion pour 8 assistantes maternelles de retrouver et d'échanger avec Céline Guenet, l'animatrice départementale des RAM. L'occasion aussi pour les enfants de recevoir un petit cadeau.



Téléthon Boucle de Seine

Les 7, 8 et 9 décembre, plus de 72 000 € ont été récoltés à l'occasion du Téléthon. Merci à tous les généreux donateurs et aux nombreux bénévoles qui ont travaillé sans relâche pour collecter des fonds.



Distribution des colis de Noël

Le 11 décembre, près de 1350 colis garnis ont été offerts par la Ville aux seniors caudebécais et distribués par les élus et les Sages.



Repas de Noël à la résidence Ladam

Le 21 décembre, les résidents de la Résidence Autonomie Maurice Ladam étaient rassemblés autour d'un déjeuner festif préparé par les agents du CCAS.



Goûter de Noël solidaire

Le 19 décembre à l'espace Bourvil, près de 350 enfants ont assisté au spectacle "Les aventuriers de la maison mystérieuse" suivi d'un goûter. L'après-midi s'est poursuivi par une distribution de cadeaux par le Père Noël.

Le centre-ville animé pour les fêtes

Du 19 au 23 décembre, les enfants pouvaient profiter d'animations sur la place de la Mairie. Ces actions, importantes pour le commerce de proximité et le dynamisme du centre-ville, étaient proposées par l'association des Vitrines du Pays d'Elbeuf.

Retrouvez nos albums photos et vidéos sur
www.caudebecselbeuf.fr

facebook

www.facebook.com/caudebecselbeuf

flickr

www.flickr.com

YouTube

www.youtube.com

Pas d'augmentation des taux d'imposition

La majorité municipale travaille, depuis 2014, au redressement des finances communales. Avec le budget 2019, elle poursuit son action pour la maîtrise des dépenses tout en mettant en œuvre un programme d'investissement recentré sur l'amélioration du cadre de vie des Caudebécaises et Caudebécais.

Maintenir la qualité du service public sans augmenter les impôts

Le budget 2019 a été élaboré avec l'objectif constant de rétablir une situation saine des finances communales tout en maintenant un fort niveau de services sur les priorités municipales que sont la jeunesse et l'éducation, la redynamisation du centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté. Cette année encore, comme la majorité municipale s'y était engagée, le taux d'imposition ne sera pas augmenté, pour la 10^{ème} année consécutive.

Plus de 14 millions d'euros consacrés aux services rendus aux habitants

Deux millions d'euros seront consacrés cette année à l'éducation. Ce budget permet d'assurer le service de restauration scolaire et de financer le personnel non enseignant des écoles. Deux classes de découverte seront également financées pour les écoles Paul Bert et Sévigné pour un total de 34 500 €. Concernant la sécurité, l'aide aux particuliers pour l'installation d'alarme anti-intrusion sera maintenue. Pour la propreté de la Ville, le service de balayeuse qui apporte des résultats satisfaisants sera reconduit pour l'année 2019. Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent de réaliser les investissements qui contribuent au dynamisme de la Ville. Plusieurs projets structurants pour la Ville sont déjà en cours ou débiteront au cours de l'année. C'est le cas de la maison médicale, de l'îlot Ferry et des Tissages de Gravigny.



Image de synthèse des Tissages de Gravigny réhabilités

Coup de pouce au pouvoir d'achat : gel des tarifs municipaux



Pour améliorer le pouvoir d'achat, la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf a décidé de geler ses tarifs publics. Chaque année, comme la plupart des Villes, Caudebec-lès-Elbeuf répercute l'inflation sur les prix de ses services à la population. La majorité municipale a décidé que ce ne serait pas le cas cette année. La Ville connaît et mesure les difficultés de ses concitoyens. Elle souhaite apporter, dans la limite de ses moyens, un coup de pouce au pouvoir d'achat. Cette décision confirme la baisse des tarifs de la restauration scolaire déjà prise à la rentrée de septembre 2018. Grâce à une bonne gestion financière et à une maîtrise des coûts de fonctionnement des services municipaux, un gel de l'ensemble des tarifs municipaux sera donc possible pour l'année 2019. Ce gel des tarifs publics, cumulé à la baisse des tarifs de restauration scolaire représentent une baisse des recettes de 27 000 € par an et donc un effort financier conséquent de la part de la Ville.

Une décision anticipée dès septembre 2018

Dès septembre 2018, la Ville avait décidé de modifier la grille des tarifs de restauration scolaire afin de mieux prendre en compte la situation des classes moyennes. Depuis septembre, les familles auxquelles s'appliquent les tranches tarifaires de 7 à 10, bénéficient de réductions allant de 10 à 90 centimes d'euro par repas, soit une baisse de 3,3 % à 20 %. Parallèlement, les familles dont le Quotient Familial (calculé par la Caisse d'Allocations Familiales) est compris entre 251 et 300 sont désormais inscrites dans la tranche de tarifs la plus basse. Le tarif qui leur est appliqué pour chaque repas est de 60 centimes d'euro alors qu'il était de 1,20 € auparavant, soit une réduction de 50 %.

Recensement de la population 2019

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques et apporte des informations sur les logements. A Caudebec-lès-Elbeuf, deux agents se déplaceront au domicile de plus de 400 logements, correspondant à 8 % de la population. Cette opération aura lieu **du 17 janvier au 23 février** et sera renouvelée chaque année auprès de 8 % de la population. Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Il sera également possible de répondre en ligne. Toutes les réponses sont confidentielles.

Répondre au recensement est un acte civique et obligatoire.

Pour plus de renseignements :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/>



Véronique Lefebvre et Rudy Tassilly, agents recenseurs



10 558 habitants !

L'INSEE a communiqué le dernier chiffre de la population Caudebécaise en fin d'année. **Il s'établit à 10 558 personnes.** Ce chiffre est entré officiellement en vigueur au 1^{er} janvier 2019. **Pour la 10^{ème} année consécutive, le nombre d'habitants à Caudebec-lès-Elbeuf est en hausse.** Cette augmentation, plus modérée que celle de l'an dernier qui était exceptionnellement forte, une des plus importantes de la Métropole en 2018, reflète le dynamisme et l'attractivité de notre Ville et confirme sa bonne santé démographique. Cette évolution représente une augmentation de la population de 10 % en 8 ans.

Equipement public

Le complexe sportif de La Villette en lice pour un Trophée national

Ouvert en avril 2018, le Complexe sportif de La Villette accueille les clubs RCC Musculation et RCC Judo-Jujitsu. Conçu par les architectes rouennais de l'atelier Féret & Frechon, le bâtiment est la seule réalisation normande à être sélectionnée pour les **ADC AWARDS 2019** qui récompensent les réalisations les plus remarquables et valorisent la dynamique de la création architecturale en France. **Afin de désigner la meilleure réalisation, le site internet www.muuz.com fera appel au vote du public.** Les votes compteront pour la moitié de la note finale, l'autre moitié étant donnée par le jury. Ce vote sera ouvert du



7 janvier au 4 février inclus. **Vous pouvez participer au vote sur le site www.muuz.com.**



Groupe socialiste et rassemblement

Budget 2019 : des choix maîtrisés et responsables, en faveur du pouvoir d'achat

Le budget 2019 met en lumière des choix maîtrisés, rationalisés et responsables. Ils permettent, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les impôts, et de réaffirmer les priorités de notre mandat : **l'éducation, la jeunesse, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté**. La Ville a décidé d'apporter une aide au pouvoir d'achat de ses habitants en décidant **le gel des tarifs municipaux** pour cette année. Une décision qui s'associe à celle prise en septembre concernant la modification des tarifs de restauration scolaire en faveur notamment des classes moyennes. La bonne gestion financière de la Ville permettra de supporter l'effort financier que nécessitent ces choix. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, **nos meilleurs vœux pour cette année 2019**. Face aux difficiles et tragiques événements de ces dernières semaines, face aux dérives des mauvaises consciences qui ne cessent de souffler sur les braises de la haine et de la médiocrité, restons dignes et solidaires. Que 2019 puisse être l'année du rassemblement, du discernement et du courage. L'avenir de notre démocratie en dépend. Ainsi que celui de nos enfants. Nous restons disponibles et à votre écoute.

Vos élus : A. Bertin, L. Bonnaterre, K. Cousin, F. Dacosta, S. Diebold, C. Foliot, E. Foreau, I. Fourcade, J. Guezouli, B. Hazet, P. Huré, J.-P. Kerro, F. Kurz-Schneider, G. Lapert, E. Lecointe, F. Lefebvre, P. Le Noë, D. Letilly, D. Lucas, H. Pimenta, B. Rascar, D. Roger.

Groupe Nous, Caudebécals

Texte non parvenu dans les délais.

Groupe communiste

On vous avait dit que la fin d'année pouvait être chaude

Si nous dénonçons les casseurs d'où qu'ils viennent, nous avons soutenu dès le début cette mobilisation citoyenne devenue très vite une mobilisation sociale contre toutes les injustices que nous vivons tous les jours. Si la réponse n'est pas à la hauteur des revendications, elle montre que le combat peut être positif. Ne restons pas immobiles et levons nous. Coté municipal, toujours pas de réponse sur le fait que quelque soit notre opérateur nous pourrions le garder avec la fibre optique et pourquoi depuis septembre la zone éligible ne s'agrandit plus ? Coté Maison Médicale, pas d'info sur l'arrivée possible des métiers de la santé dont nous avons besoin et non un simple transfert de métiers. Pour rappel, au début c'était pour répondre au manque de médecins. Coté économie d'énergie, nous avons soulevé le problème que pourrait poser la coupure d'éclairage dans certains quartiers la nuit. Nous vous appelons à venir assister au Conseil Municipal et poser vos questions en fin de réunion. C'est cela la démocratie. Faisons que cette nouvelle année soit une période de solidarité. Le partage de l'amour avec sa famille et ses amis est le véritable cadeau de Noël. La place des élus est aux cotés de ceux qui se battent pour leurs droits

Yvon Scornet – Alexis Leroux.

Un nouvel Adjoint au Maire et des délégations réorganisées

Une mutation professionnelle a récemment contraint Isabelle Fourcade à quitter la fonction d'Adjointe qu'elle occupait depuis 2014. Afin de poursuivre le travail, les délégations de plusieurs élus ont été réorganisées, deux nouveaux conseillers municipaux délégués ont été désignés et, lors du conseil municipal du 20 décembre, Fernand Dacosta a été élu Adjoint au Maire.



A la suite d'un changement professionnel, Isabelle Fourcade a souhaité mettre fin à ses fonctions d'Adjointe. C'est donc Dominique Roger qui se voit confier les délégations en urbanisme en lieu et place d'Isabelle Fourcade. Il conserve la responsabilité des travaux, des bâtiments communaux et des cérémonies patriotiques. Lors du conseil mu-

nicipal du 20 décembre, Fernand Dacosta a été élu 7^{ème} Adjoint au maire chargé de la Sécurité, la Tranquillité publique et de la Médiation. Par ailleurs, afin de prendre en charge plus particulièrement les questions de protection du climat et de la COP 21 locale, Pascal Le Noë a été nommé conseiller municipal délégué à l'Environnement, à la Cop 21, à la Propreté et aux Espaces verts. David Letilly a également été nommé conseiller municipal délégué à la Petite-enfance et au Logement.

Suite au décès de Danielle Lucas, le Conseil Municipal sera amené à élire un nouvel adjoint au Maire. Comme le prévoit la loi, Madame Jeanine Beaudouin devient conseillère municipale et sera installée à l'occasion de la réunion du conseil du 6 février. Bienvenue à elle.

Disparition de Danielle Lucas, Adjointe au Maire

Danielle Lucas, Adjointe au Maire, nous a quittés le 21 décembre, à l'âge de 74 ans, des suites d'une longue maladie qui l'avait tenue éloignée, à son grand regret, de la vie municipale depuis plusieurs mois. Elle avait été secrétaire du Comité d'Entreprise de Kleber Colombes, Présidente du Conseil de la Vie Sociale de la résidence Carnot, membre puis coordinatrice du Conseil Municipal des Sages de Caudebec de 2008 à 2013. Toujours calme et pondérée, toujours de bons conseils, Danielle Lucas s'était engagée dans l'équipe de Laurent Bonnaterre dans la campagne municipale de 2014. Adjointe au Maire et Vice-présidente du CCAS, Danielle Lucas avait mené à bien de nombreux projets dans le domaine du logement, de la petite-enfance et des affaires sociales. Elle représentait la Ville au sein du conseil



de l'école Courbet et des Conseils d'Administration de la Mission Locale, de Cursus et de l'A.S.A.E. Pour Laurent Bonnaterre, Maire de Caudebec-lès-Elbeuf : *"Sa disparition est pour toute l'équipe municipale une immense tristesse et une perte irremplaçable. Elle était très respectée au sein de l'équipe municipale et par les agents"*. A l'occasion de la prochaine réunion du Conseil, le 6 février, le Maire proposera de donner le nom de Danielle Lucas à une des nouvelles résidences,

prochainement créées au sein de l'îlot Jules Ferry, projet dont elle avait suivi les premières étapes. A son mari William, à ses enfants et petits-enfants et à tous ses proches, Laurent Bonnaterre, adresse, au nom de la Municipalité, ses très sincères et très chaleureuses condoléances.

José, Jonathan et Cindy Ferreira

Passage de relais au Poulet Grillé

C'est une institution caudebécaise, connue bien au delà des frontières du territoire elbeuvien, qui s'apprête à changer de mains. Après 17 ans à la tête du Poulet Grillé, José confie le restaurant qu'il a créé à son fils Jonathan et sa belle-fille Cindy. L'aventure continue !

Continuité familiale...

Nouvelle déco, nouvelles têtes mais toujours la même convivialité et la même qualité dans les assiettes du Poulet Grillé. Après quelques jours de fermeture et de travaux, le "meilleur restaurant portugais de la région" a rouvert ses portes. Jonathan, le fils de José, est désormais aux commandes. *"Ce n'était pas vraiment programmé"* explique celui pour qui cette reprise est aussi un retour aux sources. En effet, après ses études en école hôtelière, Jonathan a déjà travaillé 13 ans dans le restaurant de son père, avant de passer un an en Australie et deux autres à Toulouse, toujours dans la restauration. *"C'est aussi le fruit d'une longue réflexion car nous comptions repartir à l'étranger avec mon épouse. Mais nous voulions aussi essayer"*.

...et satisfaction paternelle

Et José voit cette reprise d'un très bon œil. *"Ca m'aurait fait mal à la tête qu'il n'y ait pas de repreneur. Là, ça reste dans la famille. C'est une forme de continuité"*. Alors que Cindy assurera la gestion de l'établissement, Jonathan fera tourner les fourneaux. Mais José ne sera pas très loin. Pour continuer à travailler sans pour autant y consacrer 15 à 18h par jour, José devient salarié du restaurant.

"C'est un changement dans la continuité"

Fierté du chemin parcouru

José peut désormais regarder le travail accompli avec une pointe de fierté. Une fierté amplement justifiée. C'est au début des années 2000 que,



licencié de l'entreprise ADR, où il était tapissier depuis plusieurs décennies, José doit trouver une reconversion. Lui qui rêvait de lancer une activité typique portugaise, choisit d'ouvrir un restaurant. Contre vents et marées, mais aussi sans prêter attention à ceux qui lui prédisent l'échec, José développe sa Churrasqueira (rôtisserie). Résultat, le restaurant est devenu la référence du genre !

On ne change pas la recette !

Si le restaurant a un peu modifié ses horaires (ouvert maintenant le dimanche, et ouvert les soirs uniquement pour les plats à emporter), la recette qui a fait le succès du Poulet Grillé n'a pas bougé : le sourire du patron, la qualité et la quantité dans les assiettes, la fameuse sauce piquante dont le secret restera encore bien gardé et le Vinho Verde qui va bien... Tout est là !

Bom apetite !



Des vacances en Alsace à prix réduit

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville organise, du 31 août au 7 septembre 2019, une semaine de vacances à Obernai (Bas-Rhin), en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Ce voyage, destiné aux personnes de 60 ans ou plus, retraitées ou sans activité professionnelle, est proposé au tarif de 354 € pour les personnes non imposables et de 514 € pour les personnes imposables. Le prix du séjour comprend : le transport en autocar, l'hébergement en gîte tout confort, la pension complète, les visites mentionnées dans le programme (voir ci-dessous), les soirées animées, les frais de dossier et la taxe de séjour.



Les inscriptions se tiendront du 10 janvier au 1^{er} mars au CCAS. Les Caudebécais non-imposables sont prioritaires pour s'inscrire à ce voyage. Les Caudebécais imposables et les extérieurs seront inscrits sur une liste d'attente et leur participation ne sera validée qu'à partir du 4 mars en fonction des places restantes.

Programme : Visite d'Obernai, escapade à travers de nombreux villages de charme du Bas-Rhin, découverte du vignoble alsacien (Colmar, Riquewihr, Ribeauvillé), visite commentée de Strasbourg en bateau...

Renseignements complémentaires et inscriptions au CCAS de la Ville, 129 rue Sadi Carnot : 02 32 96 05 80

Repas intergénérationnel

Tout au long de l'année, de nombreux temps d'échanges sont organisés entre jeunes et moins jeunes. Les seniors de la Ville peuvent désormais partager un repas avec les enfants du centre de loisirs Corto Maltese à l'occasion des vacances. Si vous

Inscriptions scolaires

Inscriptions à l'école maternelle

La première inscription de votre enfant se fait en deux étapes. Vous devez, dans un premier temps, vous rendre au service éducation **entre le 14 janvier et le 8 février**. Une fois cette démarche effectuée et le dossier complété, un certificat d'inscription vous sera remis. Il vous permettra de prendre rendez-vous avec la direction de l'école et de finaliser l'inscription.

Inscriptions à l'école élémentaire

L'inscription est automatique si votre enfant était déjà scolarisé à Caudebec-lès-Elbeuf cette année.

L'école d'affectation vous sera communiquée par courrier. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser l'inscription. **Si vous êtes nouveau Caudebécais, la procédure est la même que pour l'inscription en maternelle.**

Renseignements : Service éducation au 02 32 96 02 04 ou sur place, 333 rue Sadi Carnot.



Bientôt les vacances

La Ville accueille les enfants de 3 à 13 ans, à Louise Michel et à Corto Maltese pendant les vacances scolaires. **Pour inscrire vos enfants pour les vacances d'Hiver (du lundi 11 au vendredi 22 février), les inscriptions seront ouvertes auprès du service jeunesse du 14 janvier au 1^{er} février.**

Renseignements : 02 32 96 02 04 et sur www.caudebeceleselbeuf.fr



souhaitez participer au prochain repas qui aura lieu le **lundi 11 février à partir de midi**, vous pouvez vous adresser au service jeunesse au 02 32 96 02 04. Il vous sera demandé une participation au repas de 3,60 €.

Thés dansants et après-midi jeux, à vos agendas !

Plusieurs fois par mois des animations ouvertes à tous sont proposées à l'espace Bourvil, l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et sympathique.

LES THÉS DANSANTS

Jeudis 14h30 (si repas 12h)

10 janvier : Les Andrews ● 7 février : Les Branchés ● 14 mars : Claude Robert ● 4 avril : Les Andrews ● 16 mai : avec repas, Claude Robert ● 3 octobre : Les Branchés ● 7 novembre : avec repas, Claude Robert ● 5 décembre : Les Andrews.

Tarifs : Plein : 10€
Reg'Arts : 8,50 €
Tarif réduit pour les Caudebécais : 4 €.
Ce tarif comprend l'entrée, 1 consommation et 1 goûter.



Tarifs des thés dansants avec repas :
Plein : 30 € / Reg'Arts : 25 €.

LES APRÈS-MIDI JEUX - Mercredis 14h - 17h



9 janvier ● 6 février ●
13 mars ● 3 avril ●
15 mai ● 12 juin ●
3 juillet ● 4 septembre ●
2 octobre ● 6 novembre ●
11 décembre. **Tout public - Entrée gratuite.**

Renseignements et réservations à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09

Salon de peinture



Du samedi 26 janvier au dimanche 3 février, l'espace Bourvil accueille le salon des Œuvres sur papier dont l'invité d'honneur est Jean-Luc Toledo, peintre "touche-à-tout", qui s'intéresse à la fois à la sérigraphie, la linogravure, l'acrylique, l'aquarelle

ou le crayon.

Cette exposition proposée par la Société des Artistes Elbeuf Boucle de Seine est ouverte tous les jours de 14h à 18h.

Entrée gratuite - Tout public

Renseignement au 02 35 75 64 09

Nuit de la lecture à la médiathèque

Samedi 19 janvier à 18h, la médiathèque vous propose le spectacle de la Cie Magik Fabrik "Faîtes comme chez Fous !", dans le cadre de la 3^{ème} édition de la Nuit de la lecture.



Chez les Vubert, il est impossible d'imaginer une maison sans vie, alors on actionne à tour de bras mille et une manivelles ou autres machineries stupéfiantes. Une maison toute étriquée où l'on passe de la cuisine à la salle de bain, à la chambre à coucher, de la cave au grenier, par on ne sait quel chemin, quel escalier, où les rêves, les peurs, les folies sont là, bien présents, et guettent la moindre occasion pour bondir et envahir la réalité... Plongez dans ce monde miniature où les personnages n'ont plus d'âge, à la fois enfants et adultes. Incapables de communiquer mais inséparables et perdus l'un sans l'autre, ils s'attirent la sympathie des petits et des grands...

A partir de 5 ans - Entrée gratuite

Renseignements à la médiathèque Boris Vian :
02 35 74 64 10
<http://www.rmte.fr>

Soirée de la Saint-Valentin



Samedi 9 février, à 20h30, l'espace Bourvil donne rendez-vous aux amoureux pour le dîner de la Saint-Valentin. Claude Robert,

Yoann et Maria vous entraîneront sur la piste, lors d'une animation dansante avec DJ sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui. Une très belle soirée en perspective dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Plein tarif : 46 € - Réduit et Reg'Arts : 37,50 €
Réservez dès maintenant vos places à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09

Un cahier de doléances et de propositions en mairie

Préface du "grand débat national" qui débutera en janvier, un cahier de doléances a été installé en mairie. Chacun peut y laisser ses commentaires et ses propositions.

Sortez à prix réduit avec la carte Reg'Arts



Spectacles, concerts, théâtre, salons, expositions, festivals, conférences... l'année 2019 s'annonce encore riche en événements sur le territoire elbeuvien. Retrouvez toute la programmation culturelle dans la nouvelle plaquette Reg'Arts et pour bénéficier de ces animations à tarifs réduits, adhérez

à la carte Reg'Arts, en vente à l'espace Bourvil (14 € plein tarif et 8 € tarif réduit).

Garage à louer

Un garage appartenant à la Ville est actuellement disponible à la location, au tarif de 50 € par mois. Ce garage se situe place Suchetet (à proximité de l'espace Bourvil).

Contact pour tout renseignement : Service urbanisme, Laure Le Blanc : 02 32 96 05 15.

Etat civil - Novembre

Certains parents n'ont pas souhaité que le nom de leur enfant soit publié dans la presse. Ils ne figurent donc pas dans cette liste.

Bienvenue

04/11 Louna VERGER ● 05/11 Kaelya JOLIN ● 07/11 Talia LEFESVRE ● 08/11 Maddy TREFFÉ ● 12/11 Elicéa BLANCHET ● 13/11 Raphaël HARDI ● 14/11 Addam FRANCOIS ● 19/11 Maram RACHDI ● 20/11 Lény FORET ● 21/11 Khalima KHALIMOV ● 28/11 Kilyan MORAND.

Ils nous ont quittés

04/11 Odette DUCLOS ● 06/11 Jacques LEJEUNE ● 09/11 Claudine ZAHZOUH ● 09/11 Raynald HÉBERT ● 12/11 Solange BOUQUIN ● 15/11 Jeannine DELAVEAU ● 18/11 Roger LEGRIX ● 24/11 Michèle LAUDOU ● 25/11 Huguette QUEVILLARD ● 26/11 Yvette TALLEUX ● 26/11 Gastonne DELAMARE ● 29/11 Marguerite SNYERS ● 29/11 Didier MARTINEZ.

Séances de vaccination gratuites

Le Département de la Seine-Maritime organise des séances publiques de vaccination pour les enfants de plus de six ans et les adultes. Les prochaines séances se tiendront au Centre Médico Social d'Elbeuf (6 rue des Droits de l'Enfant), les **jeudis 17 janvier, 7 février, 14 mars, 4 avril, 9 mai, 13 juin et 4 juillet de 17h à 18h30**. Pour les mineurs, la présence d'un responsable légal est obligatoire.

Renseignements au 02 76 51 62 03



Collecte des sapins de Noël

La Métropole collectera les sapins de Noël le **jeudi 17 janvier 2019**.



Pour bénéficier de ce service, **il suffit de déposer votre sapin, la veille au soir, sur le trottoir sans aucun artifice ni support** (flocage, guirlande, sac à sapin, pied en bois...).

Les collectes mensuelles des déchets végétaux en porte à porte reprendront la semaine du 11 mars, le jour de collecte habituel. Tout au long de l'année, vous avez la possibilité de porter directement vos déchets verts à la déchetterie de Caudebec-lès-Elbeuf, zone d'activité du Clos Allard, ouverte du lundi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 9h30 à 12h30.

Pour toutes questions concernant vos déchets : **Ma Métropole : 0 800 021 021**

LE CHIFFRE DU MOIS

1400 : C'est le nombre de signatures réunies en quelques jours pour montrer la détermination des Caudebécaises et des Caudebécais à maintenir une supérette en centre-ville.

Belle année 2019

Laurent Bonnaterre, Maire, et la Municipalité
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux aux habitants

Samedi 19 janvier à 11h,
à l'espace Bourvil, Place Suchetet

Vos enfants pourront être accueillis dans un espace dédié



GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



TRANSPORTS DOUX



BASSE
CONSOMMATION



ZERO PHYTO



PRODUITS BIO OU LOCAUX DANS LES CANTINES

La Ville s'engage pour le climat avec la COP 21 locale
Caudebec-lès-Elbeuf, la Ville des énergies positives